



BAREME TTC DES HONORAIRES PRATIQUE PAR L'AGENCE

❖ **Sur VENTE de biens immobiliers relatifs à l'habitation, aux commerces, aux terrains.**

Les honoraires pratiqués, à charge du propriétaire vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat, sont calculés de la manière suivante :

PRIX DE VENTE	OPTION 1 taux appliqués sur prix de vente	OPTION 2 Exclusivités
≤ 70.000 €	5.000 €	4.000 €
70.001 € à 140.000 €	7%	6%
140.001 € à 250.000 €	6%	5%
≥ 250.000 €	5%	4%

OPTION 3 : L'Agence A3A Immobilier, avec l'accord des vendeurs, se réserve le droit de forfaitiser ses honoraires selon la nature ou la situation géographique du bien à vendre. Dans ce cas, le montant des honoraires indiqué dans le mandat de vente sera suivi de la mention « forfaitaires ».

Rappel : Les honoraires de négociation ne sont dus que lorsque la vente a été réalisée par l'Agence. Ils sont payés le jour de la signature de l'acte authentique.

❖ **Sur LOCATIONS de biens immobiliers relatifs à l'habitation, aux commerces, aux terrains.**

Honoraires charge locataire TTC :

- ✘ Prestations de visite – Constitution de dossier – Rédaction du bail : 6% du loyer annuel dans la limite de 8€/m² à la charge du locataire
- ✘ Réalisation de l'Etat des lieux d'entrée :
 - APPARTEMENTS
Studio/T1 : 102 € forfaitaire dans la limite de 3€/m² ; T2/T3 : 114 € forfaitaire dans la limite de 3€/m² ; T4/T5 : 126 € forfaitaire dans la limite de 3€/m²
 - MAISONS
T2/T3 : 144 € forfaitaire dans la limite de 3€/m² ; T4/T5 : 168 € forfaitaire dans la limite de 3€/m² . T6/T7 : 192 € forfaitaire dans la limite de 3€/m²
- ✘ Réalisation de l'Etat des lieux de sortie :
- Gratuit

Honoraires charge propriétaire TTC :

- ✘ Prestations de visite – Constitution de dossier – Rédaction du bail : 6% du loyer annuel dans la limite de 8€/m² à la charge du propriétaire
- ✘ Réalisation de l'Etat des lieux d'entrée :
 - APPARTEMENTS
Studio/T1 : 102 € forfaitaire dans la limite de 3€/m² ; T2/T3 : 114 € forfaitaire dans la limite de 3€/m² ; T4/T5 : 126 € forfaitaire dans la limite de 3€/m²
 - MAISONS
T2/T3 : 144 € forfaitaire dans la limite de 3€/m² ; T4/T5 : 168 € forfaitaire dans la limite de 3€/m² . T6/T7 : 192 € forfaitaire dans la limite de 3€/m²



- ✘ Réalisation de l'Etat des lieux de sortie :
-Gratuit

❖ Sur LOCATIONS de type Garage / Entrepôt / Place de parking

Honoraires charge locataire TTC :

- ✘ Prestations de visite – Constitution de dossier – Rédaction du bail :
 - ➔ Honoraires correspondant à 1 mois de loyer hors charges.
 - ➔ Etat des lieux : 1.5€/m²

Honoraires charge propriétaire TTC :

- ✘ Prestations de visite – Constitution de dossier – Rédaction du bail :
 - ➔ Honoraires correspondant à 1 mois de loyer hors charges.
 - ➔ Etat des lieux : 1.5€/m²

Avenant au bail : 150 euros TTC

Estimation/Avis de valeur : 150 euros TTC (100 euros TTC si recommandation client/notaire)

Demande état des lieux simple (sans bail) :

Etat des lieux entrant (Appartement, Maison, Locaux) : 3€/M²

Etat des lieux sortant (Appartement, Maison, Locaux) : 3€/M²

Mis à jour le 31/10/2023